



Le Musée Curie ouvre ses portes à l'occasion de la Nuit européenne des Musées Une initiative placée sous le signe de l'art, du partage et de la lutte contre le cancer

Chaque année au printemps, la France met ses musées à l'honneur en organisant la Nuit des Musées. A cette occasion et pour la première fois, le 18 mai dernier, le Musée Curie a donné rendez-vous au grand public pour une soirée exceptionnelle de portes ouvertes et d'animations.

De 18h à minuit, le jardin du Musée a accueilli la performance artistique de deux artistes peintres, Marie-Edith CHARNI ROBINNE et Viviane BEAUFUME, proposant deux « communautés d'œuvres » sur des thèmes liés à Marie Curie. Ces œuvres, constituées de dizaines de « parts d'œuvres », ont été mises en vente toute la soirée, au profit de l'Institut Curie et de sa lutte contre le cancer. Une belle synergie créée entre art, histoire et science, pour le plus grand plaisir des visiteurs nocturnes !

Partage, interaction, création : les « communautés d'œuvres » soutiennent la lutte contre le cancer

La Nuit des musées est une initiative destinée à découvrir les musées sous un autre jour et à partager cette expérience à plusieurs. Alors quoi de mieux qu'une animation spéciale proposée aux visiteurs ce jour-là, entièrement dédiée au partage, à l'interactivité et l'implication de la part du public ?

Petite explication de l'une des deux artistes, Marie-Edith CHARNI ROBINNE : « Une communauté d'œuvres est une œuvre conçue de façon globale au départ, puis démembrée en 100 petites parts d'œuvre qui existent en tant que telles. Les visiteurs, s'ils ressentent un coup de cœur pour une ou plusieurs de ces petites pièces d'art, sont invités à l'acheter. En retour, ils s'engagent à se faire photographier avec la pièce achetée, photo qui prend ensuite la place qu'occupait juste avant la pièce acquise. Ainsi, la personne entre à son tour dans l'œuvre et appartient à une communauté d'autres personnes qui se sont, elles aussi, investies ». Cette performance artistique n'est donc jamais figée, l'œuvre se transforme, se renouvelle, pour aboutir à une mise en abyme multiple, composée de toutes les photos des anciennes pièces d'art avec leur acquéreur.

Les « parts d'œuvres » étaient au prix de départ minimum de 15 euros, dont chaque centime servira à soutenir la recherche et la lutte contre le cancer, menées par l'Institut Curie depuis sa création en 1914. « Pour signifier la valeur symbolique de l'art, précise Marie-Edith, l'œuvre achetée est signée, numérotée, remise avec un certificat d'authenticité et nous prenons les coordonnées des acheteurs. C'est une façon pour nous de pérenniser le lien créé ».

Marie Curie et l'art contemporain, une idée pas si improbable

Les deux communautés d'œuvre créées pour l'occasion avaient pour thème la science d'une part et Marie Curie d'autre part. Difficile, pourrait-on penser, de lier l'art contemporain avec la physicienne française la plus célèbre au monde. Pourtant, Marie-Edith CHARNI ROBINNE explique : « Il y a, pour moi, un lien entre les communautés d'œuvres que nous proposons et la personnalité de Marie Curie. Que ce soit dans son travail, dans la façon dont elle a défendu ses recherches pour obtenir des soutiens, la façon dont elle a transmis son œuvre à ses filles ou encore son investissement pendant la Première Guerre mondiale, tout cela traduit un lien avec ce que j'appelle l'humanité. Elle ne travaillait pas de façon individualiste mais cherchait à faire avancer le monde avec ses travaux. Dans mon travail artistique, j'ose moi aussi me questionner : qu'est-ce que j'apporte au monde avec mes œuvres ? ».

D'autre part, pour Marie-Edith, la méthode de travail très empirique de Marie Curie, principalement basée sur des intuitions validées par les expériences, se rapproche fortement de sa façon de peindre : « Je me laisse guider par la peinture, sans avoir de projet préalable. En parallèle, je questionne ma posture d'artiste sur le sens et l'orientation de mon travail plastique ».

Enfin, Marie-Edith souhaite soutenir la cause de l'Institut Curie en mettant à son service sa performance artistique : « Il était important pour moi que le Musée Curie ne donne pas gratuitement ces pièces d'art mais qu'il les vende au profit de l'Institut, afin que les visiteurs s'investissent dans quelque chose de concret, à savoir la lutte contre le cancer.



Cela me permet aussi de m'investir, à mon échelle bien sûr, dans la continuité des travaux de Marie Curie ».

Tout au long de la soirée, l'équipe du Musée Curie a également été présente pour répondre aux questions des visiteurs et les diriger dans le Musée. Une soirée exceptionnelle, dans un lieu symbolique, entre l'ancien laboratoire de Marie Curie et les nouveaux laboratoires des chercheurs de l'Institut aujourd'hui.

Pour en savoir plus ou organiser votre visite au Musée Curie :

Musée Curie - 1 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris
Ouvert du mercredi au samedi, de 13h à 17h - Fermé en août, jours fériés et vacances de Noël
Renseignements : 01 56 24 55 33 ou par mail musee@curie.fr

Pompe de laboratoire 120 - petite, simple, précise

- Faible encombrement pour une économie de place
- Contrôle de vitesse et précision exceptionnels
- Débits jusqu'à 170 ml/min, stables et précis
- Simplicité : fonctions intuitives des touches



**WATSON
MARLOW
Pumps**

wmpg.fr
01 34 87 12 12/info@wmpg.fr

**WATSON
MARLOW**
Watson-Marlow Pump Group

Le 1^{er} fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares est créé !

L'AFM-Téléthon et le Fonds National d'Amorçage (FNA), dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, s'associent pour créer le premier fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares. L'objectif est de soutenir l'émergence de ces thérapies et de permettre l'accès à de nouveaux traitements pour les patients. Les deux partenaires annoncent la constitution d'un fonds dédié de 50 millions d'euros dont la gestion est confiée à CDC Entreprises.

Une réponse au manque de financement pour les approches thérapeutiques liées aux maladies rares

L'AFM-Téléthon développe des approches thérapeutiques variées et innovantes, à même d'apporter des réponses aux besoins insatisfaits dans le domaine des maladies rares. Ce secteur souffre cependant toujours d'un manque de financements, publics comme privés, et les fonds de Capital Investissement n'y interviennent encore que marginalement.

Sous l'impulsion des autorités de régulation et des mutations du marché de la santé qui contraignent les industriels à chercher de nouvelles voies d'innovation, les maladies rares représentent aujourd'hui un domaine d'intérêt pour des entreprises innovantes. D'autant plus que de nombreux programmes de recherche sont proches des validations et des autorisations de mise sur le marché, et que ces biothérapies atteignent donc désormais un degré de maturité compatible avec la logique d'un fonds de capital investissement. Les approches utilisées laissent en outre envisager des applications possibles pour de nombreuses maladies fréquentes,

représentant des marchés beaucoup plus larges.

C'est dans ce contexte que l'AFM-Téléthon - association de malades et parents de malades - et CDC Entreprises - société de gestion agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) et filiale de la Caisse des Dépôts - se sont rapprochés dans l'objectif de mettre en place un fonds dédié à l'amorçage d'entreprises dans le domaine des biothérapies innovantes et des maladies rares.

Un fond d'amorçage sous l'égide de l'Etat dans le cadre des Investissements d'Avenir

Le FNA, Fonds National d'Amorçage, a été mis en place dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA) afin de soutenir les entreprises technologiquement innovantes, en leur apportant des fonds propres à un stade très précoce. Doté au total de 600 millions d'euros par l'Etat, le FNA est géré par CDC Entreprises, qui intégrera sous peu la future entité de bpifrance [bpifrance, la banque publique d'investissement, est appelée à être constituée sous l'égide d'Oseo et du FSI, de CDC Entreprises et sa filiale FSI Régions, dès que toutes les étapes administratives et légales nécessaires auront été finalisées].

« bpifrance est l'un des principaux financeurs des entreprises de biotechnologies en France en investissement direct, mais aussi via ses fonds partenaires. La création de ce nouveau fonds souscrit par le FNA et l'AFM-Téléthon, s'inscrit tout à fait dans la stratégie de bpifrance : être présent là où le marché ne suffit pas. C'est une fierté pour nous d'être associés à l'AFM-Téléthon », affirme Nicolas DUFOURCQ, Directeur Général de bpifrance. ▶▶▶



Le FNA ne finance pas directement des entreprises, mais investira à terme dans 20 à 30 fonds d'amorçage qui réaliseront eux-mêmes des investissements dans de jeunes sociétés innovantes. Les fonds souscrits par le FNA et animés par des équipes de gestion professionnelles visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les éco-technologies.

Un objectif prioritaire : les thérapies innovantes pour les maladies rares !

Le premier fonds du FNA, ainsi créé en partenariat avec l'AFM-Téléthon, a pour objet d'investir au capital de sociétés nouvelles dont l'objet est de :

→ favoriser les projets thérapeutiques visant à offrir aux patients atteints de maladies rares l'accès à des traitements innovants ;

→ permettre l'émergence de traitements pour des pathologies fréquentes à partir des innovations thérapeutiques développées pour ces maladies rares.

Il vise prioritairement les thérapies innovantes pour les maladies rares dont la plupart ne disposent aujourd'hui d'aucun traitement curatif. « Le fonds bénéficiera du partenariat original avec l'AFM-Téléthon pour faire émerger des sociétés à fort potentiel de développement porteuses de projets thérapeutiques répondant à des besoins médicaux malheureusement encore non satisfaits. L'objectif du fonds sera de financer ces entreprises et de les accompagner jusqu'à la maturité de leur produit, en leur donnant les moyens de réussir la preuve de l'efficacité chez l'Homme », explique Laurent ARTHAUD, Directeur délégué de CDC Entreprises, responsable des investissements Sciences de la vie.

Ce Fonds inclut ainsi de nouvelles approches thérapeutiques, dont certaines arrivent à un stade de maturité compatible avec le développement industriel : thérapie génique, thérapie cellulaire, modulation pharmacologique de l'expression de gènes, anticorps monoclonaux, protéines thérapeutiques et immunothérapies. Il pourra en outre accessoirement investir dans des entreprises apportant des innovations pour le diagnostic, les biomarqueurs et les dispositifs médicaux, toujours dans le domaine des maladies rares.

Le sourcing des dossiers s'appuiera principalement, mais non exclusivement, sur les projets qui auront été amenés à maturité par l'AFM-Téléthon et ses partenaires. L'équipe d'investissement pourra aussi s'appuyer sur les plates-formes de R&D de l'Association et son réseau international d'experts et de collaborations pour l'évaluation des projets d'investissement. « Pour notre Association, la création de ce fonds a pour objectif d'accélérer, davantage encore, la production et la mise à disposition de ces thérapies innovantes dont nous impulsions le développement depuis plus de 25 ans grâce au soutien sans faille des donateurs, des bénévoles et des partenaires du Téléthon. C'est un espoir majeur pour les 3 millions de français et les 30 millions d'européens concernés par une maladie rare », déclare Laurence TIENNOT-HERMENT, présidente de l'AFM-Téléthon.

Une dotation initiale de 50 millions d'euros

Géré par l'équipe dédiée aux Sciences de la vie de CDC Entreprises, dirigée par Laurent ARTHAUD, le nouveau fonds dédié aux biotechnologies innovantes s'appuie sur des investisseurs bénéficiant d'une large expérience dans ce secteur.

Le nouveau Fonds est initialement doté de 50

millions d'euros pour un montant cible de 120 millions d'euros. Il a pour objectif de constituer à terme un portefeuille de 12 à 15 participations dans des sociétés de biotechnologies émergentes, avec des montants d'investissement de 3 à 10 millions d'euros. L'AFM-Téléthon contribue à ce fonds à hauteur de 30 millions d'euros et CDC Entreprises, via le FNA, pour 20 millions d'euros. Ses investissements se feront principalement en France, mais seront possibles aussi en Europe. Il ciblera les PME innovantes à fort potentiel de développement ayant moins de 8 ans...

« Après avoir déjà soutenu l'AFM-Téléthon en participant fortement au financement, avec le Généthon, d'un démonstrateur pré-industriel en biotechnologies, le Programme Investissements d'Avenir est très heureux de soutenir, par le FNA, cette belle initiative de l'AFM-Téléthon », précise, Pascal WERNER, Directeur Financements, Investissements

et Amorçage au Commissariat Général à l'Investissement.

Concluons en soulignant que le Fonds s'inscrit dans une démarche Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à ce que les entreprises aient pour objectif de développer leurs activités dans la perspective de mettre à la disposition des malades atteints de maladie rares des médicaments à un « prix juste et maîtrisé ». Le respect de ce « prix juste et maîtrisé » par les entreprises signifie que l'objectif de prix des médicaments visera, compte tenu des systèmes de remboursements, à ne pas constituer de fait un empêchement à l'accès aux thérapies pour les patients.

Pour en savoir plus :
www.afm-telethon.fr
<http://www.cdcentreprises.fr>

S. DENIS



©Laurent Audinet/AFM

analytikjena

Ne prenez pas n'importe quel analyseur, choisissez le meilleur d'Analytik Jena!

Les analyseurs haute performance
AOX et COT

multi X® et multi N/C®

FOCUS RADIATION | VITA FLOW MANAGEMENT | HIGH POWER LONG LIFE | EASY CAL | Made in Germany

www.analytik-jena.fr